Ville de Meudon

LE MAIRE

Le 24/06/2019

RENCONTRE DE QUARTIER ÉCOLE PERRAULT-BROSSOLETTE SAMEDI 11 MAI 2019

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 11 mai 2019 m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants, riverains de l'école Perrault-Brossolette, sur les sujets concernant ce quartier et toute la ville.

PRÉSENTATION DES PROJETS AUTOUR DE L'ÉCOLE PERRAULT-BROSSOLETTE

➔ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte rendu.

PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2019

La Ville a décidé de consacrer 250 000€ aux projets proposés et choisis par des Meudonnais. Le projet du jardin partagé a déjà été réalisé. Les autres sont en bonne voie, excepté la liaison piétonne entre l'Observatoire et la forêt. Ce projet est conditionné par la fin des travaux de creusement d'un puits de sécurité pour le RER C, sur le stade de Trivaux (se reporter à la présentation).

J'invite les participants à se mobiliser pour la prochaine édition. Un nouvel appel à projet sera lancé en septembre.

LES POTAGERS MEUDONNAIS

À ce jour, environ 80 parcelles ont été attribuées par tirage au sort, sur différents sites : à Meudon-la-Forêt, aux Sablons et à Meudon sur Seine. D'autres projets sont à l'étude le long de la ligne du tramway et sur les talus de la SNCF.

TRAVAUX ROUTE DES GARDES ET CARREFOUR DE VAUGIRARD

Les aménagements ont pour vocation de réduire les nuisances induites par la circulation. Ils ont été réalisés en liaison avec le Conseil de quartier et les représentants des copropriétés concernées.

La prochaine étape est de connecter les berges de Seine et la route des Gardes en prolongeant les aménagements, côté Issy-les-Moulineaux : trottoir élargi, sécurisation du carrefour avec un rond-point légèrement surélevé, traitement du trottoir coté Meudon qui permet de rejoindre l'école.

Le projet, qui était conditionné par l'acquisition foncière d'une parcelle privée à Issy-les-Moulineaux, peut désormais se concrétiser.

Les travaux d'assainissement débuteront à la fin de l'année, avant de réaménager la voirie mi-2020 (voir plan détaillé page 4).

Un habitant attire mon attention sur le trottoir étroit route des Gardes, où la végétation déborde sur la voie publique. Le problème est identique avenue rue Anatole France. Le directeur de l'espace public répond qu'un agent de la Ville a justement été chargé de faire le tour de la ville pour identifier ce type de problème et adresser des courriers aux habitants leur rappelant leurs obligations en la matière.

LOCAUX DE COMMERCES RUE DU MARTIN PÊCHEUR

J'ai demandé à la société d'économie mixte qui a construit le quartier de prospecter des commerçants indépendants car les enseignes classiques ne sont pas intéressées. Nous avons une perspective d'ouverture en septembre prochain si les négociations en cours aboutissent avec un boulanger-pâtissier artisanal et un boucher traiteur.

PONT SEIBERT

Sur l'île Seguin, à l'opposé de la Seine Musicale, 6 cinémas, une fondation d'art contemporain et un hôtel sont prévus. Une médiation judiciaire a eu lieu entre les associations et la Ville de Boulogne-Billancourt et un accord a été trouvé sur la constructibilité et les circulations sur l'île Seguin. Cet accord ne satisfait pas le groupe Bolloré qui a dénoncé la promesse de vente.

La construction du nouveau pont doit s'achever en 2021. Ce sera un pont piéton sur lequel seule une ligne de bus pourra circuler (ligne 42 de la gare Saint-Lazare prolongée jusqu'à Meudon-Brimborion).

Un city stade sera aménagé sous le pont. Il viendra remplacer celui de la rue Hélène Loiret, démoli dans le cadre de la construction du programme Vogue.

Une habitante m'informe de la dégradation de l'ascenseur de la passerelle qui relie les berges à la Seine Musicale.

SÉCURITÉ

Les chiffres de la délinquance, ces derniers mois à Meudon, sont encourageants (voir présentation jointe). L'action conjuguée de la Police Nationale et de la Ville (Police municipale, médiateurs d'Action Jeunes, Voisins vigilants…) porte ses fruits. Meudon est équipée d'une trentaine de caméras de vidéo-protection et sept nouvelles caméras seront mises en service en 2019-2020.

En raison du manque d'effectifs, le commissariat de Police Nationale va fermer la nuit, afin que policiers puissent être sur le terrain. Pour compenser ce manque de présence policière le soir et la nuit, j'ai pris la décision de créer une brigade de nuit à la Police municipale. Un effort budgétaire important a été fait cette année pour recruter 6 à 7 agents.

STATIONNEMENT

Meudon représente 3% de la totalité des places de stationnement payant des communes de GPSO. Les rues gratuites aux abords des gares et à la frontière avec Issy-les-Moulineaux sont utilisées par des personnes extérieures à la commune pour y stationner leur véhicule sur de longues périodes.

Le stationnement sera rendu payant le 1er juin, en bas de la route des Gardes, entre la gare du T2 et Issy-les-Moulineaux. Ce sera aussi le cas, à la demande des Meudonnais, autour de la gare de Bellevue (Dumont d'Urville, Ernest Renan, Mansart) et avenue du Château. Le stationnement réglementé est aussi à l'étude autour de la gare de Meudon (rues des Essarts, C. Dalsème, Hédouin, A. Guilmant et av. de la Paix).

QUESTIONS

Une riveraine demande si la mise en « sens unique sauf riverains » des rues Arnaudet, des Vignes et Abel Vacher est définitive. J'explique que le trafic automobile a augmenté de manière exponentielle du fait des travaux du Grand Paris Express, de l'encombrement de la RN118, de la D 2 et des navigateurs de type Waze.

Les aménagements réalisés et l'arrêté municipal ont pour objet de dissuader la circulation dans ces rues étroites devenues des itinéraires de transit, et infléchir les propositions de trajets des GPS. Les habitants du quartier le Val-Val Fleury peuvent emprunter ces rues.

Une personne qui habite à proximité immédiate du carrefour de la Fourche explique que les priorités, dans le sens montant, ne sont pas respectées car le panneau n'est pas suffisamment visible.

Un habitant de la rue des Lampes m'interroge sur la densité des programmes immobiliers dans le quartier. Avec la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) applicable en septembre, l'objectif de la Ville est de préserver les zones pavillonnaires pour lutter contre les projets de densification urbaine et la spéculation immobilière. Il ne s'agit pas d'interdire de construire partout, mais d'empêcher l'édification d'immeubles collectifs qui vont miter le paysage. Les hauteurs seront limitées à 9 mètres au lieu de 12 (soit 2 étages au lieu de 3). De plus, le taux de pleine terre sera augmenté de manière à limiter les constructions au sol et en sous-sol, et pour préserver des îlots de fraicheur.

L'angle de la rue des Sorrières et de la rue des Montalets étant régulièrement sujets à dépôts sauvages, une personne me demande d'étudier un aménagement dissuasif.

La dépose minute école du Val n'étant pas respectée, un parent d'élève m'interroge sur l'opportunité d'instaurer la vidéo verbalisation. Les demandes sont transmises aux services pour étude.

Plusieurs participants m'interrogent sur un projet de salle de prière, avenue de Verdun à Issy-Moulineaux. Je réponds que ce projet fait suite à l'engagement de la Ville d'Issy-les-Moulineaux de mettre à disposition des fidèles de la commune un lieu cultuel (salle de prière) et culturel (bibliothèque) en remplacement de l'actuelle salle de prière provisoire qui lui est affectée.

La Ville de Meudon n'a pas été sollicitée concernant ce projet. Si elle ne méconnaît pas la légitimité de l'engagement de la Ville d'Issy-les-Moulineaux et du besoin d'un lieu pour les fidèles d'Issy-les-Moulineaux et de Meudon-sur-Seine, elle a cependant alerté la Ville d'Issy-les-Moulineaux et la société publique locale (SPL), en charge du projet, sur les impacts pour le quartier du dimensionnement actuel du projet, notamment lors des périodes de forte fréquentation de l'équipement, qui prévoit une capacité maximale de 1000 fidèles.

La Ville de Meudon a donc demandé que le projet puisse faire l'objet d'une étude de redimensionnement et reçu les réponses suivantes de la Ville d'Issy-les-Moulineaux et de la SPL sur le financement et la maîtrise de l'opération :

- Le financement et la construction de l'équipement par la Ville d'Issy les Moulineaux et la SPL permettent de conserver la maîtrise de l'opération et d'éviter notamment l'ingérence des puissances étrangères. La Ville reste propriétaire du terrain et des bâtiments au terme du bail à construction.
- L'animation et la gestion de la salle de prière et de la bibliothèque sont confiées par la Ville d'Issy-les-Moulineaux à l'association ACMI (Association cultuelle des musulmans d'Issy les Moulineaux) par convention révocable annuellement en cas de non-respect des engagements de celle-ci.
- L'association gestionnaire des lieux devra s'acquitter d'un loyer fixé par les Domaines. Le bail civil qui liera la société publique locale et l'ACMI contiendra également un protocole, rappelant les engagements pris par les représentants de l'Association à l'égard de la Ville (pas de nuisances sonores, pas de prières dans les rues, pas de débordement par des extrémistes religieux, pas d'actions de communication susceptibles de nuire aux intérêts de la Ville, des prêches en français etc.).

En conclusion provisoire, le projet faisant l'objet de recours, celui-ci n'est pas définitif. Tenant compte des remarques portées à sa connaissance, dont celles du Commissaire enquêteur et de la Ville de Meudon, la SPL doit retravailler le projet. La ville de Meudon continuera de porter la plus grande attention aux suites données à ses remarques. De même, nous vous informerons si une nouvelle enquête publique devait avoir lieu.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants, intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de l'école Perrault-Brossolette. Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Bien cordialement,

Denis LARGHERO

Maire de Meudon
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine

Pour contacter le Maire :
le.maire@mairie-meudon.fr
Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon
Cabinet du Maire : 01 41 14 80 08

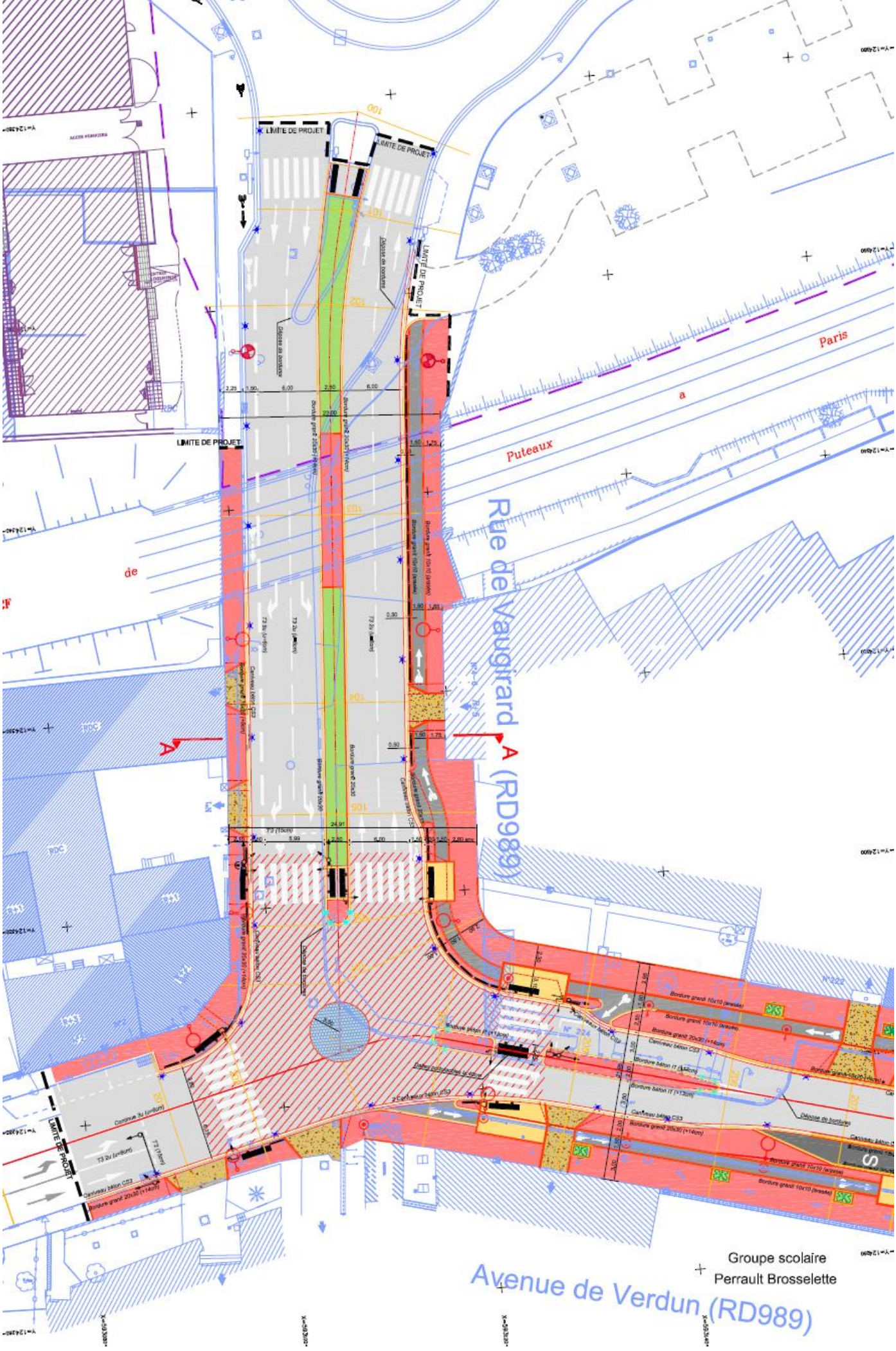
LIMITE DE PROJET
LIMITE DE PROJET
LIMITE DE PROJET
LIMITE DE PROJET
Paris
a
Puteaux
de
Rue de Vaugirard A (RD989)
A
A
Groupe scolaire
Perrault Brosselette
Avenue de Verdun (RD989)